

18/07/2024

VERDI



**Mise en valeur du site du  
marais de Beauchamp, du  
jardin des Avettes et ses  
connexions – Arles (13)**

**DEMANDE  
D'EXAMEN AU CAS  
PAR CAS**

**ANNEXES OBLIGATOIRES  
3-4-5-6-7**

Verdi Ingénierie Méditerranée  
31 ter chemin Brunet  
13090 Aix en Provence  
04 42 26 30 61

# Sommaire

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>1 ANNEXE N°3 : PLAN DE SITUATION (1 : 25 000EME) .....</b>	<b>3</b>
<b>2 ANNEXE N°4 : 15 PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE .....</b>	<b>4</b>
<b>3 ANNEXES N°5 : PLAN DU PROJET – PHASE AVP .....</b>	<b>15</b>
<b>4 ANNEXES N°6 : PLANS DES ABORDS DU PROJET .....</b>	<b>16</b>
<b>5 ANNEXES N°7 : PLANS DE SITUATION – NATURA 2000 .....</b>	<b>18</b>

# 1 ANNEXE N°3 : PLAN DE SITUATION (1 : 25 000ÈME)

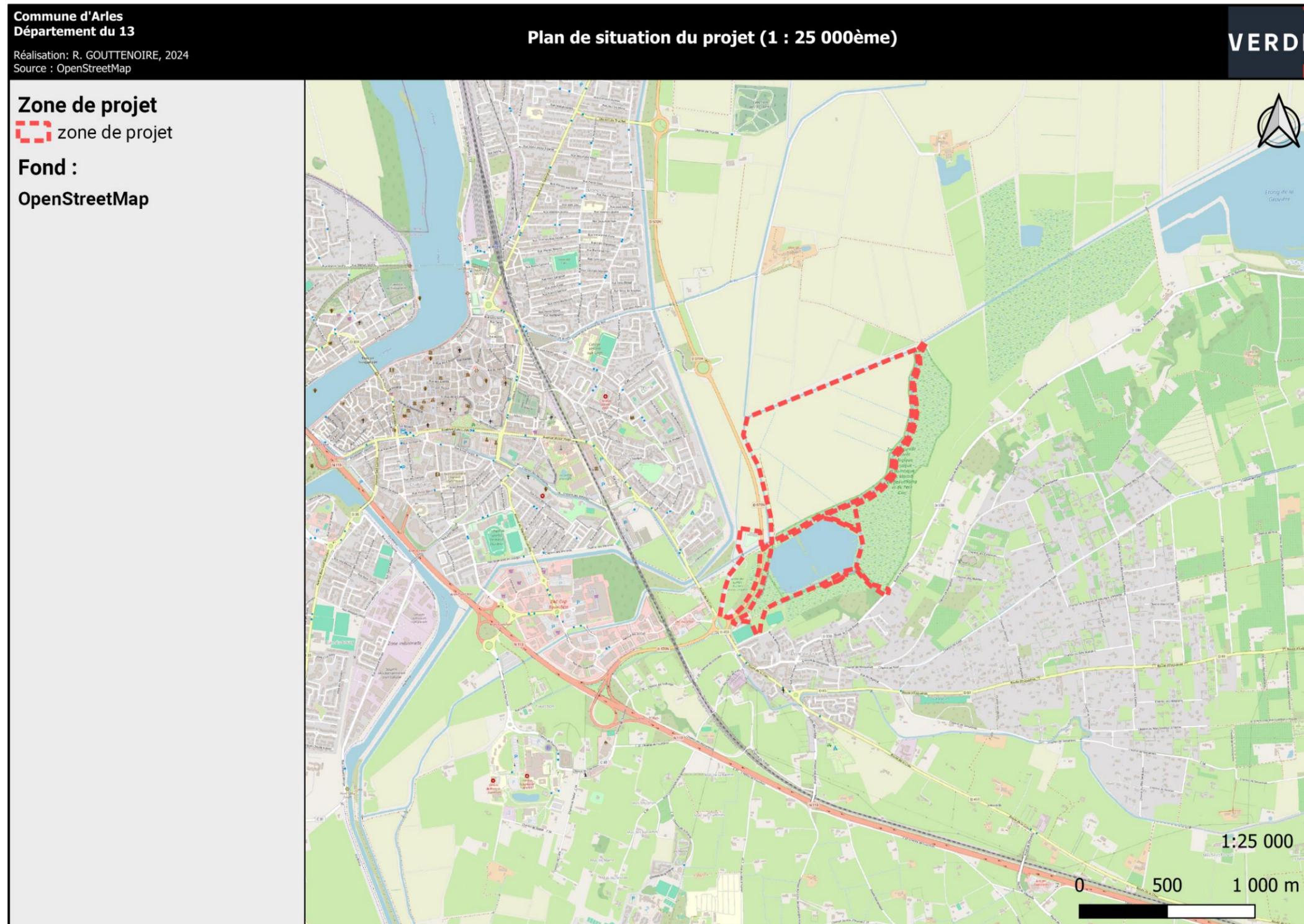


Figure 1 : Plan de situation du projet. Echelle 1/25 000.

## 2 ANNEXE N°4 : 15 PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE



Figure 2 : Localisation des prises de vues

1



Stationnement existant derrière les vestiaires du stade  
Projet : Mise en œuvre matériau perméable, rationalisation stationnement, marquage des places par éléments bois au sol

3

2



Exemple de section du tronçon piéton du marais, avec présence de souches et de trous à boucher.

4



Exemple de section du tronçon piéton du marais, avec présence d'arbres sur le tracé (zonage EBC). Les platelages bois (3 x 8m<sup>2</sup> serviraient à contourner l'arbre, à ne pas élargir le chemin par du revêtement et à préserver la berge du piétinement.

Fin du pourtour du marais

5

6



Digue sur la gauche qui servira de support à un circuit de visite guidée (3 à 4 fois dans l'année)

7

Aménagements paysagers existants devant la base nautique

7



Vue élargie du secteur de la base nautique.  
Projet : mise en œuvre matériaux perméables, pose de quelques mobilier bois (tables pic-nics, bancs, agrès)

8

Plateforme de déchets verts à supprimer. Retour à l'état naturel.  
Projet : utilisation ponctuelle comme espace ouvert de réception.

9



Chemin carrossable reliant le giratoire de Pont-de-Crau à la base nautique.

Projet : Mise en place matériaux perméables, différenciation espace piéton – vélo – partie carrossable)

10

Parking du giratoire de Pont-de-Crau

Projet : réfection et reprofilage, désimperméabilisation, rationalisation place de stationnement, installation de barrière freinant les dépôts sauvages en contrebas (dans le jardin des Avettes)

11



Chemin carrossable reliant le giratoire de Pont-de-Crau à la base nautique

Projet : désimperméabilisation, aménagement cheminement mode de déplacement actif (piéton, vélo), différenciation des espaces de circulation, réduction de l'espace carrossable.

12



Jardin des Avettes actuel, qui accueillera un parcours piéton accompagné d'un parcours d'agrès. Préservation des arbres et arbustes majestueux.

13



Jardin des Avettes vu du parking du giratoire de Pont-de-Crau  
(photo 9)

14



Vue élargie de la base nautique avec pont et remise à l'eau  
Projet : remplacement revêtement de mise à l'eau. Reprise  
rambarde par rambarde bois.

15



Draille remontant vers le Nord-Est (secteur 1). Fermeture du chemin une partie de l'année, en période de forts enjeux



Passage dans la roselière actuel. Pose de signalisation et fermeture du chemin une partie de l'année, en période de forts enjeux



Draille d'accès au parking derrière les vestiaires du stade (photo 1)  
Projet : désimperméabilisation et reprofilage du revêtement de surface perméable.

Ces photographies ont été prises le 31/05/2024.



### 3 ANNEXES N°5 : PLAN DU PROJET – PHASE AVP, AVEC NUMEROTATION DES SECTEURS POUR COMPREHENSION CERFA

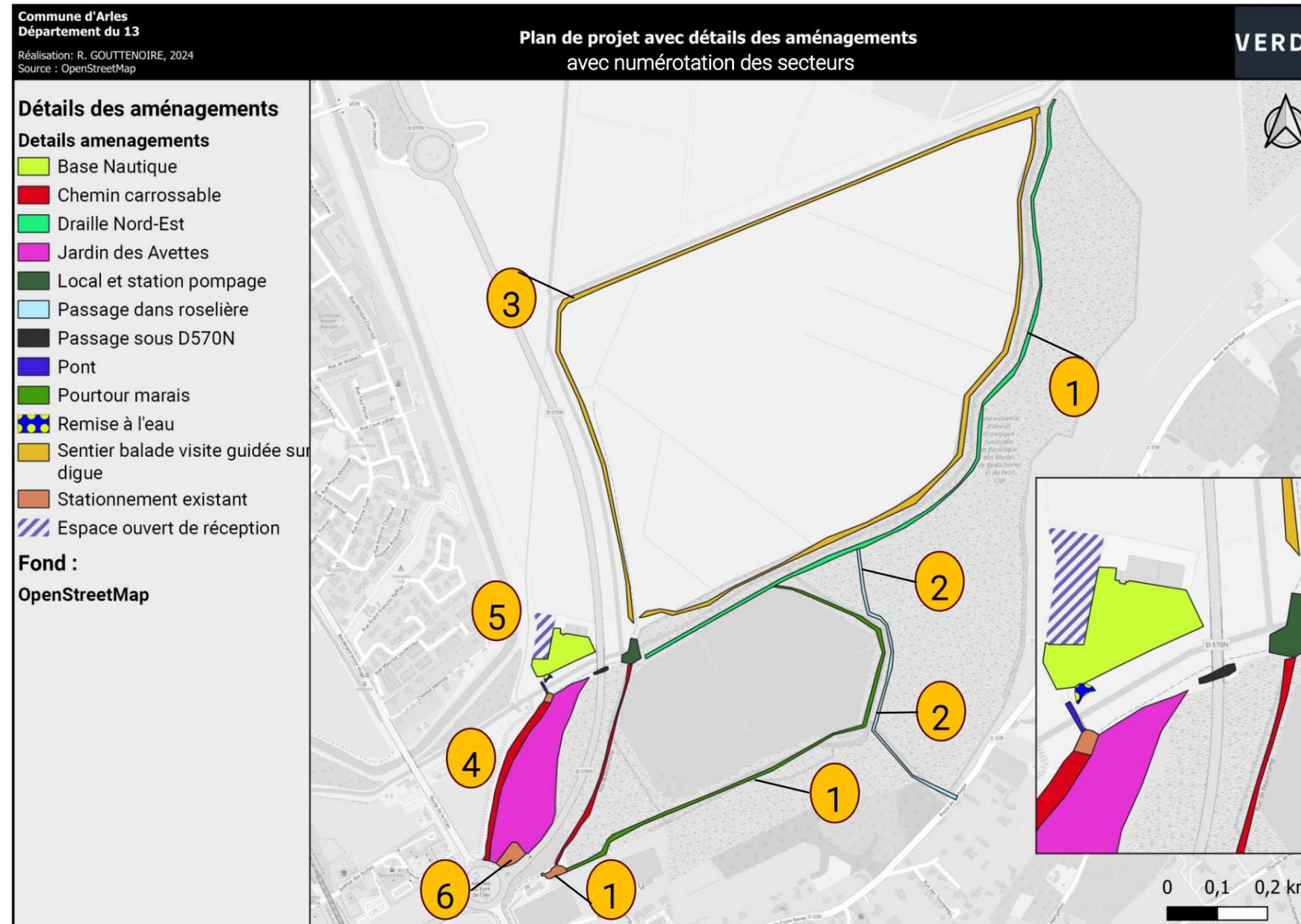


Figure 3 : Plan de projet avec détails des aménagements avec numérotation des secteurs pour compréhension CERFA (en phase AVP Avant Projet)

## 4 ANNEXES N°6 : PLANS DES ABORDS DU PROJET

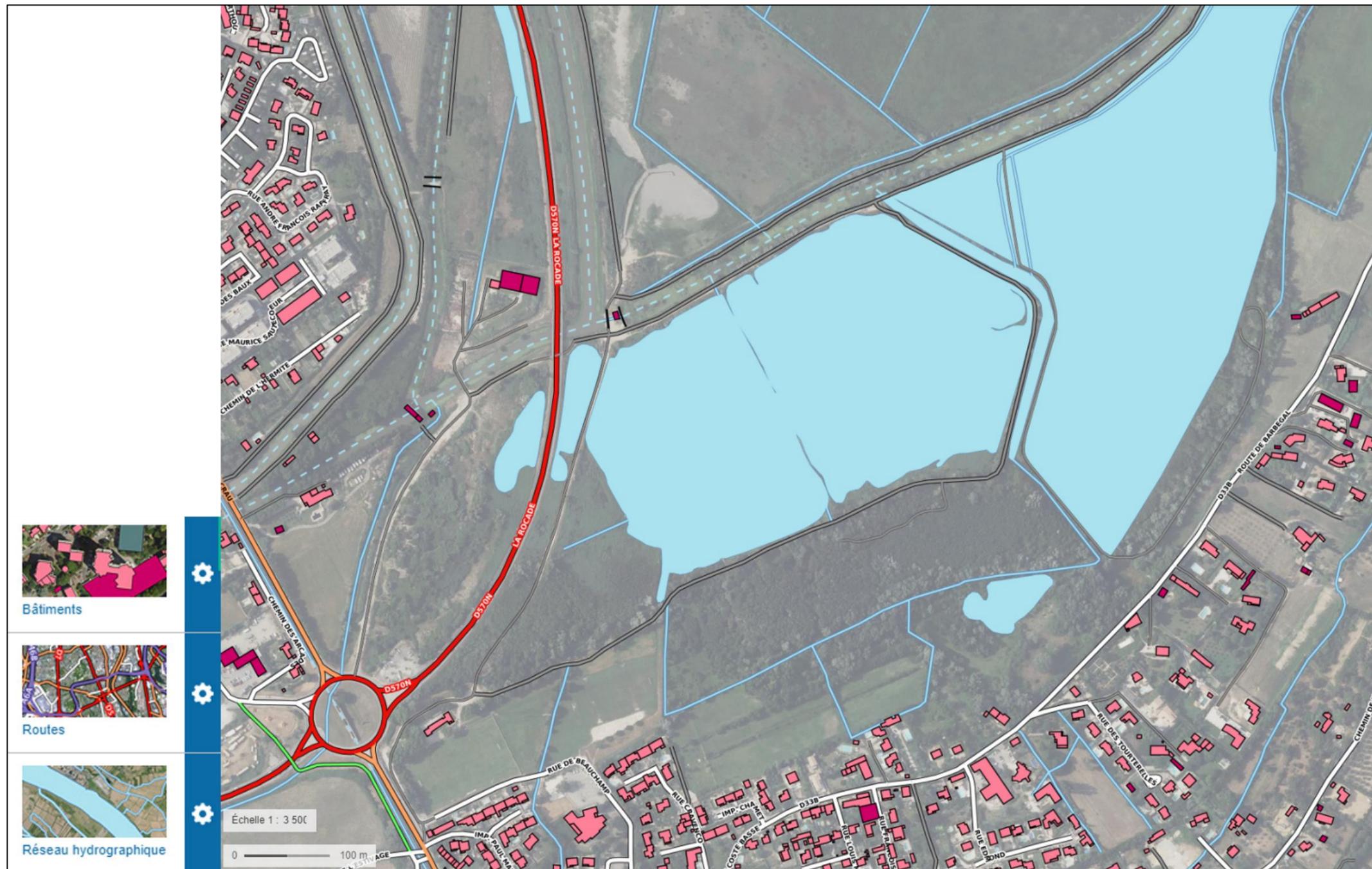


Figure 4 : Plan des abords du projet – partie Sud. Echelle 1/3500ème.



Figure 5 : Plan des abords du projet - partie Nord. Echelle : 1 / 3500ème

# 5 ANNEXES N°7 : PLANS DE SITUATION – NATURA 2000

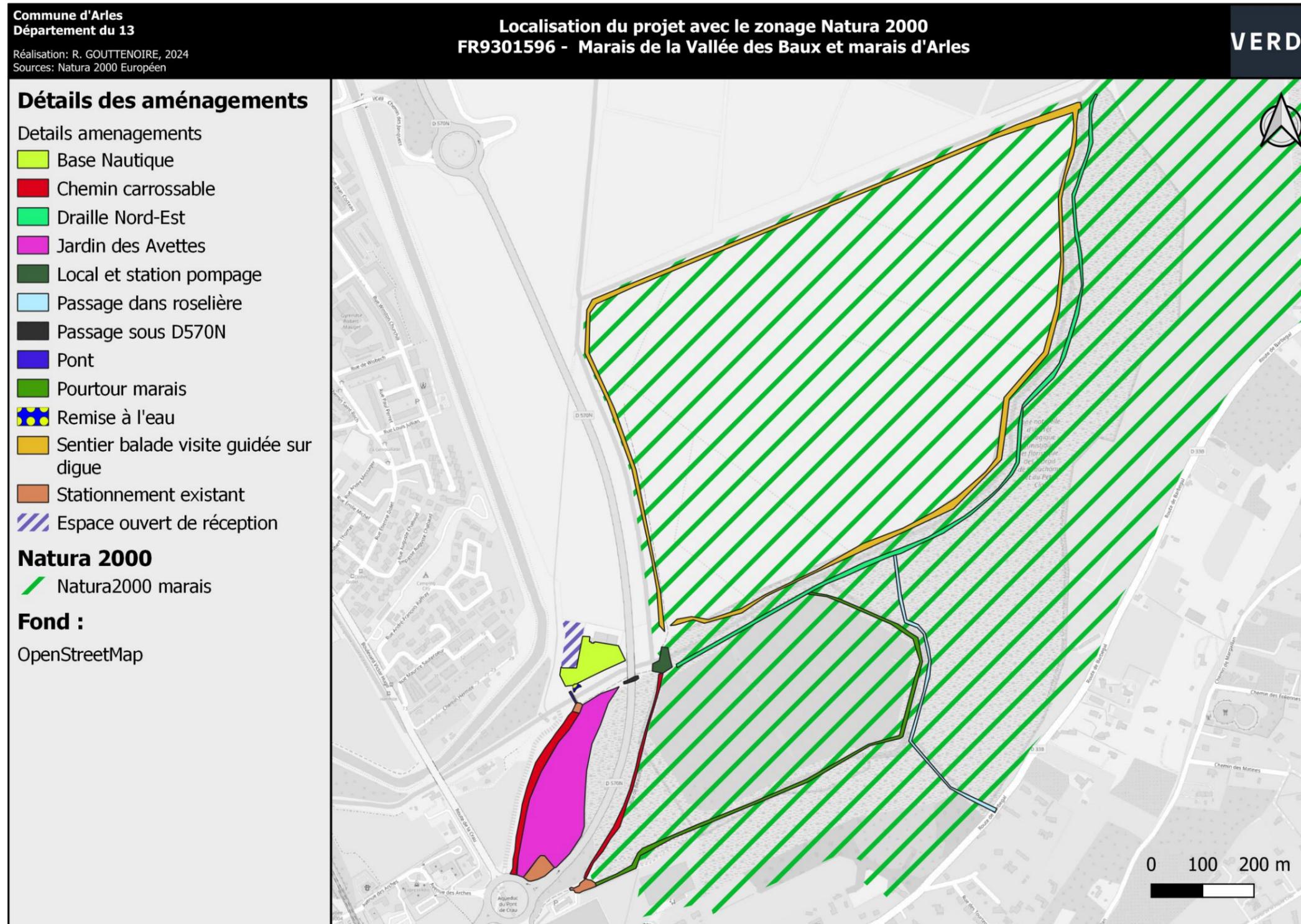


Figure 6 : Localisation du projet avec détails des aménagements suivant le zonage Natura 2000